



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Évolution des dérives sectaires en France

Question écrite n° 40625

Texte de la question

M. Vincent Ledoux appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur, chargée de la citoyenneté, sur l'évolution des dérives sectaires en France. La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires, Miviludes, a été créée en 2002. Elle a pour objectif d'observer et d'analyser le phénomène des dérives sectaires, d'informer le public sur les risques qu'elles représentent et de coordonner l'action préventive et répressive des pouvoirs publics. Le rapport d'activité de la Miviludes pour la période 2018-2020 vient d'être publié. En 2020, plus de 3 000 saisines ont été enregistrées, soulignant que les besoins exprimés par le public n'ont jamais été aussi soutenus depuis la création de cette mission interministérielle. L'augmentation de plus de 7 % des demandes adressées à la Miviludes en 2020 par rapport à 2019, d'environ 40 % sur cinq ans, est préoccupante. L'impact de la crise sanitaire est d'autant plus visible que les demandes adressées à la Miviludes concernent principalement le domaine de la santé, dans 38 % des cas. Forte de l'expertise de ses agents mis à disposition par différents ministères, les signalements aux procureurs de la République sont en hausse et les délais de traitement des demandes se sont améliorés. Ainsi, dans un contexte d'augmentation continue des demandes, il l'interroge sur les intentions du Gouvernement pour permettre à la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires d'assurer l'ensemble de ses missions et de poursuivre son amélioration du délai de traitement des demandes.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40625

Rubrique : Sectes et sociétés secrètes

Ministère interrogé : [Citoyenneté](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 août 2021](#), page 6114

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)